

**L'Agence Erasmus + France participe à l'UHFP 2020 pour développer la mobilité dans les organismes de formation : découvrez le programme des ateliers.**

**Erasmus + renforce l'attractivité des organismes de formation dans le contexte ouvert par la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage. En 2019, plus de 31 000 mobilités ont été financées depuis la France.**

Le programme Erasmus + permet de financer la mobilité des apprentis, d'encourager la coopération et l'innovation à l'international pour les établissements (CFA, lycées professionnels, organismes de formation), les entreprises et les collectivités territoriales.

Les actions financées par Erasmus+ constituent un levier fort pour renforcer la qualité des parcours de formation. Grâce à la mobilité à l'étranger, les établissements de formation professionnelle contribuent au développement des compétences des apprenants, des formateurs, mais aussi des maîtres d'apprentissage et tuteurs. Les établissements ont également la possibilité de coopérer avec d'autres organismes européens pour construire et déployer des méthodes pédagogiques communes.

Les actions de mobilité et partenariat du programme Erasmus + offrent aux établissements de formation professionnelle l'opportunité :

- ✓ **d'agir sur l'employabilité et l'insertion professionnelle de leurs apprenants** : à l'issue de leurs périodes de stages en entreprise à l'étranger (durée de 2 semaines à 1 an), les élèves, stagiaires de la formation professionnelle et apprentis capitalisent savoir-faire professionnels et compétences transversales acquis dans des environnements professionnels différents ;
- ✓ **de développer les compétences des personnels** : les établissements de formation peuvent leur offrir la possibilité de partir enseigner, se former ou effectuer une période d'observation à l'étranger ;
- ✓ **d'enrichir leur offre de formation** : en travaillant avec d'autres organismes de formation et des entreprises européennes, les établissements développent leurs pratiques pédagogiques et leurs outils grâce à l'échange de pratiques et de méthodes innovantes.

**>> RDV A L'UHFP, LE 30 JANVIER**

Le 30 janvier de 14h à 15h30, L'Agence organise un atelier sur la mobilité internationale des apprentis : une plus-value pour les jeunes, un facteur d'attractivité pour les CFA. L'Agence accompagne les professionnels pour élaborer un projet de mobilité des apprentis avec Erasmus +. Le réseau de l'apprentissage BTP (CCCA-BTP) et la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine seront présents.

La reconnaissance des compétences est un enjeu clé pour transformer une expérience à l'étranger en atout dans la recherche d'emploi. **Découvrez les outils européens Europass, ECVET et EPAL tout au long l'UHFP.**

**>> LES ATELIERS DU 30 JANVIER (Espace Bellevue)**

- 9h00-10h30 : développer les compétences au travers des tiers-lieux.
- 11h00-12h30 : orienter à l'ère des datas : nouvelles boussoles, nouvelles pratiques.
- 11h00-12h30 : prestataires de formation : intégrer l'AFEST dans votre offre de service ?

**>> CHIFFRES CLES 2019 MOBILITE EFP**

- Budget Erasmus + pour la mobilité de l'EFP à l'AP 2019 : 49. 3M€
- 452 projets financés
- 31 192 mobilités financées, dont 23 389 qui concernent des apprenants de l'EFP

**>> A voir**

- Vidéo « Organiser des mobilités internationales dans son CFA » : <https://www.youtube.com/watch?v=ZEqgX06Sio>
- Flyers sur les opportunités Erasmus + pour les apprenants de l'EFP : [http://www.agence-erasmus.fr/docs/2378\\_flyer-apprentis.pdf](http://www.agence-erasmus.fr/docs/2378_flyer-apprentis.pdf)

